

RAPPORT ANNUEL

2015-2016



**Cégep de la Gaspésie
et des Îles**

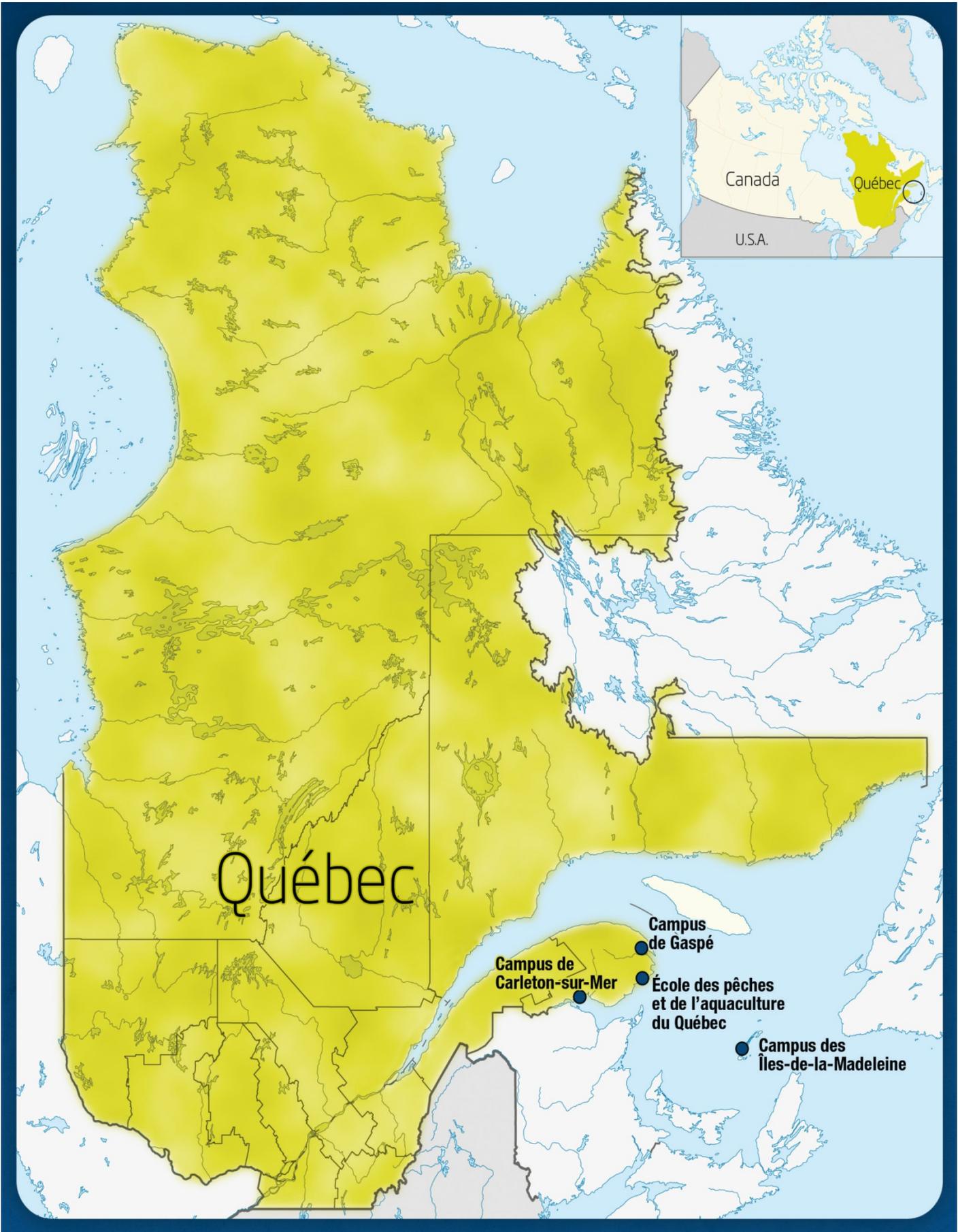


Table des matières

Présentation de l'institution	4
Direction	7
Ressources humaines	8
Mot de la présidente du conseil d'administration et du directeur général	9
Conseil d'administration	11
Performance du plan stratégique	12
Direction des études	15
Les réalisations	19
Vie étudiante	24
Étudiants à l'honneur	30
Reconnaissance des employés	31
Groupe Collegia	34
Service de recherche et de l'innovation (SRI)	35
Fondation Cornélius-Brotherton	43
Services financiers	47
Code d'éthique	49

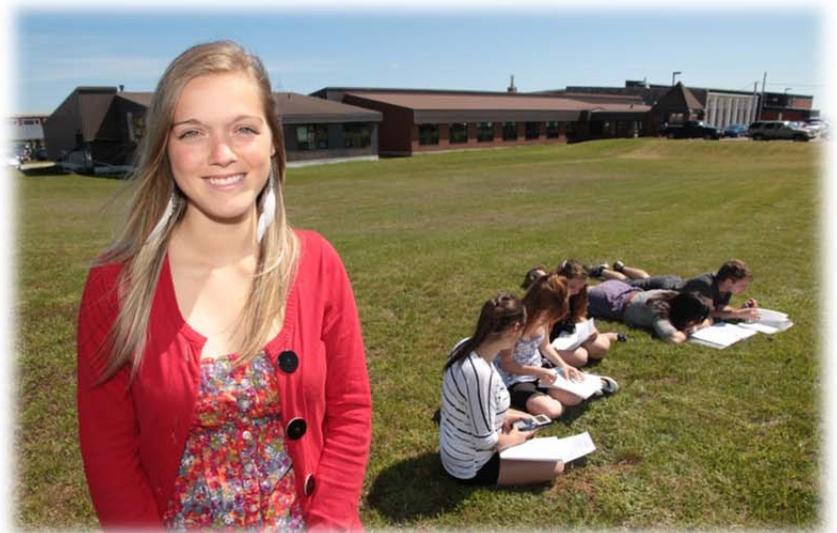
Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est situé dans un environnement grandeur nature, entouré de plages, du Parc national du Canada Forillon et du Parc national de la Gaspésie. Il est composé de trois campus et d'une école nationale, le campus de Gaspé, le campus des Îles-de-la-Madeleine, le campus de Carleton-sur-Mer et de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec.

Il possède également une section anglophone où il est possible de faire de l'immersion totale ou partielle. Le cégep est apprécié pour ses petits groupes d'étudiants, l'accès facile aux enseignants, son encadrement supérieur et son suivi personnalisé.

Campus de Gaspé



Campus des Îles-de-la-Madeleine



Campus de Carleton-sur-Mer



École des pêches et de l'aquaculture du Québec



MISSION

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles a pour mission :

- d'assurer l'accessibilité aux études supérieures sur son territoire en offrant des programmes de formation collégiale diversifiés et de qualité, en français et en anglais, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue;
- d'offrir des programmes de formation professionnelle dans le secteur de la pêche et l'aquaculture;
- de soutenir et réaliser des projets de recherche pédagogique, de recherche appliquée et offrir de l'aide technique aux entreprises;
- de participer, dans le cadre d'ententes de collaboration avec des ministères, organismes ou autres partenaires, à des initiatives de développement régional, national ou international.

VISION

En misant sur l'engagement et l'expertise de son personnel, sur la qualité et la diversité de ses programmes, sur la dimension humaine de l'institution et sur son environnement naturel exceptionnel, le Cégep de la Gaspésie et des Îles entend :

- être reconnu pour favoriser le développement intégral et l'engagement citoyen de ses étudiants, cultiver le sens des responsabilités, l'ouverture à la culture, l'esprit critique, et surtout, l'envie de réussir;
- demeurer le premier choix des étudiants de la région et devenir, pour les étudiants du Québec et d'ailleurs dans le monde, la destination privilégiée pour des programmes de qualité dans un environnement grandeur nature;
- demeurer l'un des plus importants collèges de recherche appliquée et de transfert technologique du réseau collégial et contribuer ainsi au développement durable de la région, tout en rayonnant sur la scène nationale et internationale.

VALEUR

Respect

Le cégep valorise le respect de l'autre, le respect de la diversité et le respect de l'environnement.

Équité

Le cégep offre à tous, des chances égales de se développer selon ses capacités et ses aspirations.

Collaboration

Le cégep favorise le travail en équipe, le partage des compétences, la synergie et l'efficacité de l'organisation.

Intégrité

Le personnel et les étudiants du cégep agissent avec intégrité.

Engagement

Le cégep valorise le sens des responsabilités, l'investissement de ses capacités et de son talent dans l'accomplissement de ses tâches ou la réussite de son projet de formation.

LA DIRECTION

Apparaissant sur la photo :

Le directeur général , Yves Galipeau, le directeur des études, Louis Bujold, la directrice du campus de Gaspé, Yolaine Arseneau, la directrice du campus de Carleton-sur-Mer, Françoise Leblanc-Perreault, la directrice de l'ÉPAQ, Isabelle Jalbert, la directrice des ressources humaines et financières, Andrée Bossé, le directeur du campus des Îles-de-la-Madeleine, Serge Rochon et le directeur de Groupe Collegia, Sylvain Vachon.



Ressources humaines du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Campus	Cadres	Professionnels	Enseignants	Soutien	Total par centre
Îles	Temps complet 1	Temps complet 2 Temps partiel 1	Temps complet 18 Temps partiel 5 Charge de cours Non Syndiqués 3	Temps complet 7 Temps partiel 1 Occasionnel 2 Non Syndiqués 1	41
	Total 1	Total 3	Total 26	Total 11	
Gaspé	Temps complet 14	Temps complet 14 Temps partiel 1 Charges de projet 3	Temps complet 85 Temps partiel 19 Charges de cours Non Syndiqués 3 14	Temps complet 48 Temps partiel 3 Occasionnel 13 Salarié-élève Non Syndiqués 25 51	293
	Total 14	Total 18	Total 121	Total 140	
Montréal	Temps complet Temps partiel	Charge de projet 1	Temps complet Temps partiel Charges de cours Non Syndiqués 9 4		14
	Total 0	Total 1	Total 13	Total 0	
Carleton	Temps complet 3	Temps complet 5 Temps partiel 1	Temps complet 31 Temps partiel 7 Charges de cours Non Syndiqués 3 10	Temps complet 11 Temps partiel 1 Occasionnel 5 Salarié-élève 2	79
	Total 3	Total 6	Total 51	Total 19	
ÉPAQ	Temps complet 2	Temps complet 3 Temps partiel 2	Temps complet 12 Temps partiel 7 Charge de cours Non Syndiqués 8	Temps complet 11 Temps partiel 3 Occasionnel 5 Non Syndiqués 5	58
	Total 2	Total 5	Total 27	Total 24	

Total	20	33	238	194
Moyenne d'âge	45	41	43	42

Nombre total d'employés 485

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public (loi 15)

État de l'application des dispositions énoncées à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (chapitre G-1.011)

Le niveau d'effectif établi conformément à l'article 38 de la loi pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 n'excède pas celui de la période de référence du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Aucun contrat de service n'a été attribué en 2015-2016.

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration, de la direction et de l'ensemble de la communauté collégiale, nous avons le plaisir de vous présenter ce rapport annuel 2015-2016.

À l'enseignement régulier, le Cégep de la Gaspésie et des Îles déploie ses activités dans ses quatre campus : à Gaspé dans ses sections francophone et anglophone, à Carleton-sur-mer, aux Îles-de-la-Madeleine et à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ) située à Grande-Rivière. Grâce à la formation à distance, certains programmes sont maintenant accessibles partout dans la région et sur toute l'étendue du territoire du Québec.

Pour sa part, le secteur de la formation continue est très dynamique auprès des entreprises de la région. Groupe Collegia, le consortium que nous formons avec les cégeps de Matane et Rivière-du-Loup, est responsable de nos activités de formation continue sauf celles du secteur de la pêche qui sont sous la responsabilité de l'ÉPAQ. De plus, Groupe Collegia, par son implication dans des projets internationaux, permet au Cégep d'exporter son expertise au Maghreb, en Afrique subsaharienne et aux Caraïbes. Formation continue-Pêches quant à elle, dessert les entreprises de l'ensemble du Québec maritime.

Le secteur de la recherche appliquée est très important au cégep. En effet, le cégep comprend trois Centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) soit le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), le TechnoCentre éolien et Merinov spécialisé dans le secteur des pêches et de l'aquaculture. Le cégep, y compris ses trois CCTT, s'est classé au deuxième rang des collèges de recherche au Québec et au quatrième rang au Canada en 2015.

Le plan de développement stratégique que nous avons mis en place en 2011 continue de mobiliser la communauté autour de ses quatre grands enjeux : (1) 1500 étudiants dans nos cours, (2) qui réussissent, (3) avec la complicité d'une communauté collégiale engagée (4) qui contribue au développement à long terme de la région.

Par ailleurs, les prévisions démographiques pour la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine indiquent que le nombre d'élèves qui compléteront leurs études secondaires continuera de diminuer jusqu'en 2022. On ne s'étonnera donc pas de constater que cette année, notre effectif a connu une légère baisse. Toutefois, le maintien d'un fort taux de rétention en région et la vigueur du recrutement hors région auront permis de mobiliser un effectif largement supérieur aux prévisions ministérielles. La plupart des indicateurs de réussite de nos étudiants sont supérieurs ou égaux à la moyenne du réseau, une distinction que nous devons sans aucun doute aux efforts de nos étudiants ainsi qu'à la compétence et l'engagement de nos enseignants.

La situation financière demeure cependant préoccupante. En effet, au cours de l'année, le ministère nous a demandé de mettre en place un plan de redressement qui permettrait au cégep de combler son déficit accumulé dans un délai maximum de cinq ans. Il faut se rappeler que l'an dernier, les compressions budgétaires imposées au réseau collégial ont fait particulièrement mal au cégep et ont conduit à un déficit important. De plus, il a été impossible de déposer un budget équilibré pour 2015-2016, car il faut du temps pour que les ajustements nécessaires puissent être effectués. Malgré tout, nous sommes fiers de pouvoir présenter des résultats financiers fort positifs pour l'année écoulée.

La communauté collégiale fait montre d'un dynamisme remarquable comme vous pourrez le constater à la lecture des pages suivantes. D'abord il faut souligner l'extraordinaire regain d'activité qu'a connu l'ÉPAQ au cours de l'année. En effet, grâce à la formation à distance, à la division des programmes de DEC en modules, grâce également à la mise en place d'accords internationaux permettant la venue d'étudiants français en double-diplomation, l'École a pu redémarrer des programmes qui n'étaient plus offerts depuis plusieurs années faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Aussi, les demandes d'admission affluent pour la rentrée 2016 et laissent présager une année 2016-2017 sans précédent.

Nous devons également souligner le développement remarquable qu'a connu notre partenariat avec un groupe privé indien qui nous permet maintenant d'accueillir plus de trois cents étudiants étrangers à Montréal.

C'est donc bien avec la complicité d'une communauté collégiale engagée que nous continuerons de relever les défis inhérents à notre mission pour contribuer au développement de la région. L'année qui vient nous obligera bien sûr à redoubler d'efforts pour maintenir les acquis tout en respectant notre plan de redressement.



Yves Galipeau
Directeur général



Louise Bolduc
Présidente

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	SECTEUR
Adzakpa, Pelope	Personnel enseignant (Gaspé)
Arsenault, Lyne	Parents
Audet, Sophie	Personnel professionnel
Bolduc, Louise	Universités –présidente du conseil d’administration
Boyer, Julie	Parents
Bujold, Louis	Directeur des études
Cavanagh, Gilles	Commissions scolaires
Côté, Christian	Groupes socio-économiques
Côté-Tapp, Julien	Titulaires d’un DEC technique
Fournier, Marie-Hélène	Personnel enseignant (ÉPAQ)
Galipeau, Yves	Directeur général
Painchaud, France	Groupes socio-économiques
Perreault, Jo-Anick	Étudiants – programmes techniques
Pitre, Gabriel	Étudiants – programmes techniques
St-Pierre, Philippe	Personnel de soutien
Solomon, Jean-Étienne	Titulaires d’un DEC préuniversitaire
Vachon, Sylvain	Personnel cadre – observateur

Performance du plan stratégique

Le plan stratégique 2011-2016 du Cégep de la Gaspésie et des Îles s'articule autour des quatre enjeux qui s'énoncent ainsi :

1. 1500 étudiants dans nos cours ...
2. qui réussissent ...
3. avec la complicité d'une communauté collégiale engagée ...
4. qui contribue au développement à long terme de la région.

L'année 2015-2016 est la cinquième année de mise en œuvre de notre plan stratégique. Voici comment nous avons progressé au regard de chacun des enjeux.

(1) 1500 étudiants dans nos cours ... Les prévisions démographiques nous annoncent une baisse marquée de la population de notre région, principalement chez les jeunes. Cette baisse, estimée à 18,3% entre 2001 et 2026, touche directement notre bassin naturel de recrutement. La population étudiante devrait atteindre son minimum entre 2020 et 2022 pour remonter ensuite jusqu'en 2026. Notons cependant qu'en 2012, on prévoyait que l'effectif étudiant au Cégep de la Gaspésie et des Îles passerait de 1095 à 761 étudiants en 2015. Or, ce sont bien 1064 étudiants que nous avons accueillis à la rentrée 2015. Bien sûr, les prévisions sont actualisées régulièrement. Celles de 2013 et 2014 prévoyaient respectivement 932 et 968 étudiants pour 2015. Il est donc intéressant de constater que nous parvenons à déjouer systématiquement les prévisions.

Notre plan stratégique vise donc à contrer l'impact de la baisse démographique sur le nombre d'étudiants par des actions ciblées sur les principaux déterminants de la population étudiante collégiale. Nous sommes parvenus à accroître la rétention des étudiants de la région en renforçant nos activités d'information et de sensibilisation dans les écoles secondaires et en les accueillant au cégep lors de journées spéciales visant à leur donner une idée bien concrète de ce qui les attend.

À l'extérieur de notre bassin naturel, nous avons renforcé notre plan de communication dans les grandes villes du Québec, nous avons mis en valeur la formule « Aventure-Études » et nous avons consolidé notre projet de mobilité étudiante interrégionale en ajoutant un 6^{ème} cégep à la liste de nos partenaires. Ces actions nous ont permis d'accroître sensiblement la population étudiante nous provenant de l'extérieur de la région, puisque maintenant, près d'un étudiant sur quatre n'est pas de la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

Sur la scène internationale, nous avons poursuivi le développement d'ententes avec des lycées français spécialisés dans les domaines de la foresterie et de l'aquaculture. Ces ententes permettent à des étudiants français d'ajouter à leur diplôme français, un diplôme d'études collégiales techniques en effectuant un séjour d'une année dans notre établissement. Ainsi, à la rentrée 2015-2016, nous avons accueilli nos premiers groupes d'étudiants dans les programmes de Technologie forestière et d'Aquaculture.

Par ailleurs, en collaboration avec les Cégeps de l'Est, nous avons conclu une entente-cadre avec l'Académie de Versailles qui s'ajoute à celles des Académies de Créteil, Caen et Rouen. Ces ententes visent à développer la mobilité étudiante. Après un premier groupe d'étudiants français accueilli dans notre programme Techniques de maintenance industrielle en 2014, nous en avons accueilli un second à la rentrée 2015.

À la formation continue, nous avons conclu une entente avec une institution privée qui vise à former des étudiants étrangers en provenance d'Inde, de Chine et de Corée du sud. C'est ainsi que nous accueillons maintenant plus de 300 étudiants à Montréal dans le cadre de ce partenariat.

Par ailleurs, nous avons développé de nouveaux partenariats visant à nous permettre d'offrir, à compter de la rentrée 2017, les programmes de Soins préhospitaliers d'urgence en collaboration avec le Cégep de Rivière-du-Loup et le programme de Gestion de la restauration en collaboration avec l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec.

Nous avons poursuivi notre effort d'innovation dans la façon d'offrir nos programmes pour nous adapter à la réalité géographique et démographique de notre territoire et pour desservir les clientèles qui ont un rapport non traditionnel avec les études (conciliation travail-études, conciliation famille-études). Ainsi, depuis plusieurs années, nous avons développé la formation à distance (FAD) pour nous permettre de rejoindre les étudiants là où ils sont sur notre territoire. Plus récemment, en développant la FAD multi-sites, les formules hybrides combinant la FAD avec de la formation en présence et la division de certains de nos DEC en modules cumulables, nous sommes parvenus à offrir certains de nos programmes exclusifs à des étudiants situés à l'extérieur de notre territoire. Signalons notamment le redémarrage du programme de Techniques d'aquaculture qui n'avait pu être offert depuis plusieurs années faute d'inscriptions suffisantes.

(2) ... qui réussissent ... Au Cégep de la Gaspésie et des Îles, la réussite est une valeur partagée et se trouve au cœur de nos priorités. Toutes les actions menées ont la même finalité : permettre aux étudiants de persévérer et de réussir. Amener les étudiants vers la réussite scolaire et la réussite éducative, c'est leur offrir un tremplin vers l'avenir!

Pour la période 2012-2016, nous avons développé un nouveau plan de réussite découlant du plan stratégique. Les actions prévues au plan se poursuivent dans chacun des campus et les indicateurs d'efficacité progressent de façon satisfaisante, notamment les taux de réussite et de diplomation qui demeurent supérieurs à la moyenne du réseau collégial.

Le cégep souligne chaque année la réussite et l'engagement de ses étudiants. La direction de chacun des campus organise un gala de reconnaissance du mérite étudiant pour ses diplômés. De nombreuses bourses sont offertes, soit par la Fondation Cornélius-Brotherton, soit par des entreprises ou autres organismes de la région, pour souligner le mérite scolaire et l'engagement dans des activités parascolaires.

(3) ... avec la complicité d'une communauté collégiale engagée ... La direction du cégep est résolument engagée dans la reconnaissance de son personnel et soutient activement son développement professionnel. Le cégep entend demeurer un employeur de choix et a adopté une gestion qui favorise la mobilisation de son personnel.

Chaque année, la direction de chacun des campus organise une soirée de reconnaissance de son personnel. Cet événement est l'occasion privilégiée pour la direction d'exprimer sa reconnaissance et souligner la valeur de l'engagement de chacun des membres de son personnel.

Nous avons institué un programme d'amélioration de l'état de santé du personnel. Plusieurs activités visant à développer de saines habitudes de vie ont été organisées pour le personnel.

(4) ... qui contribue au développement à long terme de la région. Nous voulons rendre disponibles les compétences du cégep en soutenant activement le développement des entreprises de la région. À cette fin, les CCTT ont pour mission prioritaire d'accompagner les entreprises dans leurs projets de recherche appliquée et d'innovation. Nous agissons de façon dynamique dans notre soutien au développement économique, culturel, social et scientifique de la région en prenant part activement aux différents comités, tables de concertation, forums et autres initiatives à la base de cet élan vers le développement. Plusieurs cadres et autres membres de notre personnel occupent des postes d'administrateurs dans différentes organisations régionales vouées au développement régional.

Classé 4^{ème} collège de recherche au Canada et second au Québec, le cégep est un chef de file de la recherche appliquée et du transfert technologique. Le service de la recherche et de l'innovation s'est donné pour mandat de dynamiser les retombées de la recherche sur la formation collégiale. Des développements intéressants sont observés à ce titre.

Contribuer au développement à long terme de la région, c'est aussi donner l'exemple comme institution privilégiant le développement durable. Au cours de l'année, nous avons poursuivi le chantier visant à mettre en œuvre les recommandations issues du rapport préparé par le CIRADD.

Au cours du second semestre de l'année 2015-2016, nous avons amorcé une réflexion et des consultations visant à mettre à jour notre planification stratégique pour les années 2017-2022. L'échéancier prévoit que la nouvelle planification stratégique devrait être déposée en février 2017.



DIRECTION DES ÉTUDES

DOSSIERS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2015-2016

La Direction des études a contribué de façon active et significative à la vie et au développement pédagogique du cégep. Voici un survol du travail qui a été réalisé au cours de cette année.

En lien avec l'enjeu 1 : 1500 élèves dans nos cours...

La révision des programmes techniques s'est orientée vers le développement de DECs par module rendant ainsi accessibles ces programmes à un plus grand nombre d'étudiants.

Une entente de partenariat en mobilité étudiante a été signée avec le Cégep Édouard-Monpetit, ce qui nous permettra d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants dans ce projet.

Un nouveau programme de DEC-BAC a été développé par l'UQAR en collaboration avec notre équipe des programmes. Il permettra à la population gaspésienne et madelinienne de compléter un BAC en administration sur notre territoire.

Les programmes comme Soins infirmiers, Techniques de comptabilité et gestion, Sciences humaines et Aquaculture offerts en formation à distance auront permis de rendre plus accessible la formation collégiale dans notre région puisque 112 étudiants y étaient inscrits à temps plein.

L'expertise en FAD développée par notre équipe a été reconnue par notre implication dans de nombreux projets à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

En lien avec l'enjeu 2 : ... qui réussissent...

Le suivi du plan de la réussite dans chacun des campus a été pris en charge par les comités locaux qui ont assuré la réalisation de nombreuses activités.

Le portrait des étudiants de première session en situation de difficulté dans plus d'un cours à la mi-session a été partagé aux départements qui ont pu assurer un suivi particulier auprès de ces derniers par la suite.

Les actions prévues au plan de travail triennal visant la valorisation de la langue ont été réalisées. La nouvelle politique de valorisation de la langue française a d'ailleurs été adoptée par le conseil d'administration.

Un plan d'action sur la prévention du plagiat a été adopté et mis en opération.

De nombreux projets de mobilité étudiante et enseignante ont permis à 31 étudiants et 2 enseignants de réaliser des projets dans 10 pays.

Les indicateurs de la réussite du CGI sont excellents pour l'année 2015-2016 :

Réussite à l'ÉUL	Réussite au 1 ^{er} trimestre	Réinscription au 3 ^{ème} trimestre	Diplomation en durée prévue	Diplomation 2 ans après la durée prévue	AEC – Taux de diplomation en durée prévue
84.9	85.3	78	38.1	58.3	75.8

En lien avec l'enjeu 3 : ... avec la complicité d'une communauté collégiale engagée...

Dix départements ont été rencontrés dans le cadre de la tournée des départements par la Direction des études.

Le développement de nouveaux outils de sélection et d'évaluation du personnel enseignant s'est poursuivi.

Engagement étudiant

Par son programme de reconnaissance de l'engagement étudiant, ce sont 47 élèves qui ont reçu une mention à leur bulletin.

Saines habitudes de vie

Plusieurs activités ont eu lieu durant l'année dans les différents campus pour améliorer les habitudes de vie des étudiants et du personnel. Notons entre autres la distribution de fruits et de breuvages santé les matins de la semaine d'examens et la possibilité pour le personnel de bénéficier deux fois par semaine de 30 minutes supplémentaires sur l'heure du dîner pour la pratique d'activités physiques.

Développement pédagogique

Deux journées pédagogiques ont été organisées dans chacun des campus.

Un peu plus d'une dizaine d'enseignants se sont inscrits à des cours donnés par PERFORMA de l'Université de Sherbrooke, qui offre des programmes de perfectionnement en enseignement au collégial.

La commission des études a tenu six réunions régulières et une réunion extraordinaire au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Gestion des programmes

Le conseil d'administration a recommandé l'approbation de la nouvelle version de programme suivante :

- DEC Techniques de travail social (Campus de Gaspé);

Le conseil d'administration a recommandé les attestations d'études collégiales suivantes :

- AEC en Élevage des poissons d'eau douce (ÉPAQ);
- AEC en Élevage des mollusques en suspension (ÉPAQ);
- AEC en Techniques spécialisées en services correctionnels (campus de Carleton-sur-Mer).

Statistiques des inscriptions – Automne 2015

	Gaspé francophone	Gaspé anglophone	ÉPAQ	Îles-de-la-Madeleine	Carleton-sur-Mer	Total
Tremplin DEC	25	4	30	31	42	132
Programmes techniques	414	39	15	28	107	603
Programmes préuniversitaires	124	33		64	95	316
Sous-total	563	76	45	123	244	1051
Programmes professionnels (secondaire)			9			9
Total	563	76	54	123	244	1060

LA COMMISSION DES ÉTUDES

LES MEMBRES 2015-2016

Louis BUJOLD

Directeur des études – Président

GASPÉ

Yolaine ARSENEAU

Directrice

Sylvie DENIS

Conseillère pédagogique

Marc PHILIBERT

Responsable de programme
(technique)

Marie-Lou BEAUDIN

Responsable de programme
(préuniversitaire)

Laura DAIGNEAULT

Étudiante

Guillaume CHASSÉ

Enseignant - Section anglophone

Robert RICHARD

Enseignant - Section francophone

Jean-François SPAIN

Enseignant – Section francophone

CARLETON-SUR-MER

Françoise LEBLANC-PERREAULT

Directrice

Nathalie BLAIS

Enseignante

Pierre-Luc LUPIEN

Enseignant

Stéphane GOSSELIN

Conseiller pédagogique – Groupe Collegia

ÉPAQ

Isabelle Jalbert

Directrice

Claude Levasseur

Responsable de programme

Julie ROY

Enseignante

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Serge ROCHON

Directeur

Joël ARSENEAU

Enseignant

Quatre postes sont présentement vacants : un ou une responsable de programme au campus des Îles-de-la-Madeleine, un représentant ou une représentante du soutien technique au campus de Gaspé et deux étudiants ou étudiantes.

Les réalisations

Campus des Îles-de-la-Madeleine

Des réalisations porteuses d'espoir au campus des Îles

Le campus des Îles a poursuivi, de façon intensive, ses démarches avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour obtenir le financement de son projet de rénovation. Les discussions avec les fonctionnaires portaient sur la superficie du nouveau bâtiment, dans un contexte pas facile pour le campus alors qu'une baisse démographique est anticipée dans les prochaines décennies sur le territoire des Îles. Après plusieurs rencontres de discussions, le ministère a donné son accord au projet qui devrait faire l'objet d'une annonce officielle en 2016-2017. Le projet vise à remplacer les sections modulaires aménagées dans les années 1980 et qui sont devenues désuètes et peu fonctionnelles. Ces sections représentent environ le tiers de la superficie de l'établissement.

Du nouveau du côté des programmes d'études au campus des Îles. Le programme de Sciences humaines des Îles est maintenant offert à l'Épaq (École des pêches et de l'aquaculture du Québec) pour les jeunes de Grande-Rivière dans une formule en formation à distance. L'équipe enseignante du campus des Îles s'est lancée avec beaucoup d'énergie dans ce projet de développement pédagogique novateur. Les avantages reliés à cette initiative sont nombreux, entre autres celui de favoriser une plus grande accessibilité aux études pour les étudiants de Grande-Rivière en leur offrant un nouveau programme de formation sur leur territoire. Ce projet permet aussi de stabiliser la clientèle étudiante en Sciences humaines au campus des Îles.

Par ailleurs, le campus des Îles a poursuivi le développement de ses services adaptés pour répondre aux élèves qui ont des besoins particuliers. En 2015-2016, le campus a complété l'aménagement d'une salle entièrement dédiée aux examens des élèves inscrits aux services adaptés. Le local, bien aménagé, offre un endroit calme et est muni de nombreux postes informatiques. Pour le campus, ce local constitue une mesure de réussite pour les élèves qui ont des besoins particuliers.

Le campus a mis de l'avant à l'automne 2015 une autre mesure qui vise à favoriser la réussite des élèves, soit la *semaine antistress*. Placée avant la semaine des examens, cette activité permet aux élèves de participer à diverses activités qui permettent d'atténuer l'anxiété à la veille des examens de fin de trimestre. Au programme: massages, activités de détente, jeux ludiques... À chaque jour, on pouvait voir du plaisir et des sourires sur le visage des élèves lors des *semaines antistress* qui se sont tenues en décembre 2015 et mai 2016. L'équipe psychosociale du campus est convaincue que ce projet contribue à briser le stress des élèves en favorisant un climat propice à la réussite dans le dernier droit de la session.



École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Dans la poursuite de ses activités pour assurer la pérennité de l'institution, l'ÉPAQ a fait des présentations à plusieurs événements au cours de l'année 15-16 :

- la Conférence administrative régionale de la GIM;
- au MERS;
- aux élus de la MRC du Rocher-Percé;
- lors de l'AGA du créneau d'excellence Ressources, sciences et technologies marines;
- lors de l'accueil de délégations internationales pour divers projets de collaboration.

Toujours dans un souci de cohésion avec l'industrie et ses partenaires,

- l'ÉPAQ a tenu sa première rencontre avec son comité consultatif dont un des mandats est d'orienter les actions de l'école pour assurer son développement.
- En collaboration avec l'Institut maritime du Québec, elle a signé un protocole d'entente pour faciliter l'accès à la formation de la relève du secteur maritime-pêche;
- Elle a participé à la table adéquation formation-emploi mise sur pied dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec;
- Elle a poursuivi la tournée du responsable du Bureau école-industrie sur l'ensemble du territoire du Québec maritime;
- Elle a participé à plusieurs rencontres sectorielles et événements organisés par l'industrie;
- La direction et les employés ont été actifs sur plusieurs CA.

Au niveau de l'offre de formation régulière :

- Démarrage d'une première cohorte de formation dans le module *Élevage des mollusques en suspension et* accueil d'un étudiant français dans une entente de bidiplomation en Aquaculture.
- Grâce au télé-enseignement et en collaboration avec les autres campus du cégep, accueil d'étudiants dans les programmes suivants : Sciences humaines, Soins infirmiers, Techniques de comptabilité et gestion et Informatique.
- Organisation de plusieurs activités parascolaires durant toute l'année dont la mise sur pied du Club plein air. Les activités de pêche au saumon, descente de rivière, excursion dans le parc de la Gaspésie ont fait partie de l'offre.
- Plusieurs activités de promotion, d'information scolaire, campagne promotionnelle sur les médias sociaux ont eu lieu.
- Organisation du gala méritas qui souligne l'excellence, les efforts et la persévérance des étudiants en mai;
- Organisation du gala de la reconnaissance en juin. Celui-ci souligne les années de service et la reconnaissance du travail des employés.
- Ainsi que plusieurs autres activités pour améliorer la réussite scolaire et la persévérance des étudiants (projet double correction, Centre d'aide en français et en langue anglaise, etc.)

Service de la formation continue – ÉPAQ

Le service de la formation continue de l'École des pêches et de l'aquaculture a connu, en 15-16, une autre excellente année, et ce, tant à l'égard du nombre d'inscriptions qu'au nombre de formations offertes et du nombre total d'heures de formation.

Concrètement, le SFC-ÉPAQ a formé, en 15-16, près de 1000 personnes inscrites dans plus de 100 formations. Des chiffres comparables aux deux dernières années pour lesquelles on soulignait une hausse par rapport aux années précédentes. Son équipe d'enseignants a aussi offert près de 3500 heures de cours réparties majoritairement dans le secteur de la transformation des produits aquatiques ainsi que celui de pêche-navigation et mécanique. Ces cours ont eu lieu sur l'ensemble du territoire québécois, plus particulièrement dans les régions de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de la Basse-Côte-Nord, du Bas-St-Laurent de même que dans les régions de Québec, Chaudières-Appalaches et Montréal.

La mise en place de la formation à distance dans les dernières années a permis à nouveau en 15-16 d'améliorer l'accessibilité de la formation à l'ensemble des industriels partout au Québec. Plusieurs formations ont été offertes par ce mode d'enseignement. Les coûts de formation diminués par l'absence de frais de déplacement du formateur et des candidats en formation permettent aux entreprises le perfectionnement de leurs employés à des coûts moindres. Le SFC-ÉPAQ, en partenariat avec l'équipe de la formation à distance du CGI, poursuivent leurs efforts pour bonifier l'offre de formation par ce mode d'enseignement.

Ces succès ne peuvent être réalisés qu'avec toute l'équipe du SFC-ÉPAQ, du responsable du bureau École-Industrie de même qu'en partenariat avec des ministères et organismes provinciaux et fédéraux, les industriels de la transformation, les associations de pêcheurs, les communautés autochtones, les commissions scolaires, les établissements postsecondaires et autres partenaires du secteur privé.

Campus de Gaspé

En 2015-2016, les réalisations ont été nombreuses au campus de Gaspé. Voici donc, en rafale, quelques-unes de celles qui ont retenu notre attention.

- ▶ Les étudiants anglophones du campus se sont démarqués au test uniforme d'anglais obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales. Des 16 étudiants qui se sont présentés à l'épreuve, 100% ont réussi. Félicitations!
- ▶ En avril, se tenait la 3^e édition du forum annuel Gaspésie 21^e. C'est sous le thème *Défis de l'aménagement territorial* que des personnalités publiques et panellistes ont enrichi les échanges. Le cinéma fut aussi à l'honneur pour nourrir la réflexion sur le développement régional. L'événement gratuit était destiné à l'ensemble de la population.
- ▶ Petra Turkewitsch, enseignante en chimie au secteur anglophone, a publié un article conjointement avec Monsieur Murray Bronet du Collège John Abbott portant sur un projet mené avec les étudiants des classes de chimie des solutions. Le projet *Problem-Base Learning and Virtual Labs* a su démontrer l'impact positif du projet sur la motivation des étudiants. Un article à lire!
- ▶ Finalement, Louise Francoeur, enseignante en Techniques de travail social et responsable de la *Cellule interculturelle* remporta les honneurs en étant récipiendaire de la mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale pour le Cégep de la Gaspésie et des Îles. Madame Francoeur stimule l'ouverture et l'intérêt à l'autre, nécessaires au « bien-vivre ensemble ». Bravo pour ce prix pleinement mérité!



Campus de Carleton-sur-Mer

Encore cette année, le campus de Carleton-sur-Mer a fait preuve de créativité et d'innovation pour favoriser la réussite de ses étudiants et faire de l'établissement un véritable milieu de vie. La direction du campus tient à souligner l'engagement des départements et des services dans la réalisation d'une multitude de projets périscolaires riches et stimulants pour nos étudiants et la participation de ceux-ci :

- Les étudiants de Sciences humaines, en collaboration avec le département, ont organisé plusieurs activités de financement en vue de leur voyage périscolaire au Pérou en janvier 2017.
- Les enseignants de Littérature ont organisé une activité de bouquinerie destinée à faire la promotion des récentes acquisitions littéraires à la bibliothèque et ainsi développer l'intérêt de la lecture.
- Dans le cadre de leurs cours du programme de Techniques d'intervention en délinquance, les étudiants ont pu participer à différentes visites éducatives, leur permettant, entre autres, de dormir une nuit dans la vieille prison de Trois-Rivières. Une étudiante de troisième année a réalisé son stage final de trois mois au Pérou.
- Dans le cadre de leur cours Gestion de projets, les étudiants de Technique de comptabilité et gestion ont, encore cette année, fait preuve d'innovation. Entre autres activités, mentionnons l'organisation d'une soirée entrepreneuriale visant à mettre en contact les étudiants et des professionnels de la région.
- En janvier, dix étudiants du programme de Sciences de la nature ont effectué un séjour d'exploration de la biodiversité du Costa Rica. Accompagné d'une enseignante et d'un guide local, le groupe a pu visiter plusieurs sites de ce pays qui est l'une des destinations touristiques les plus prisées de la planète. Soutenus par le campus, les étudiants ont autofinancé cette activité.
- Une quarantaine d'étudiants de Sciences humaines et de Sciences de la nature ont présenté les résultats de leurs projets de recherche dans le cadre du 11^{ème} colloque du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD). Notons que les liens entre le campus et le CIRADD sont de plus en plus étroits afin de maximiser les retombées de la recherche dans l'enseignement.

Engagé dans le plan de la réussite du Collège, le campus a poursuivi ses efforts dans le développement et la consolidation des services d'aide à la réussite (Carrefour linguistique, tutorat par les pairs, centres d'aide en mathématiques et en philosophie, etc.). Des efforts ont aussi été mis dans l'organisation de perfectionnement à l'intention du personnel enseignant, portant sur les sujets suivants : l'évaluation individuelle du travail d'équipe, la vulgarisation scientifique, le blogue littéraire comme activité pédagogique, la conception universelle des apprentissages, l'approche motivationnelle, etc. À noter que sept enseignants du campus ont participé au colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale et deux enseignantes d'Arts, lettres et communication ont participé au Forum sur la citoyenneté culturelle des jeunes.

Vie étudiante



Michel Landry, enseignant en Histoire et Christine Porlier, enseignante en Langue et littérature, coanimateurs du Gala des finissants en mai 2016 (campus de Carleton-sur-Mer)

Mise au jeu du match final de la ligue intramurale de hockey du campus de Carleton-sur-Mer



Campus de Carleton-sur-Mer

Le campus accorde une grande importance à l'engagement de ses étudiants dans une vie étudiante riche qui contribue aussi grandement à leur réussite :

- Des activités d'accueil variées pour faciliter l'intégration de tous.
- Pour la deuxième année, une ligue de hockey intramurale a mobilisé plusieurs étudiants du campus. Étudiants et membres du personnel ont pu assister au match final tenu le 23 mars.
- Marika Poirier et Delphie Caissy ont eu l'occasion de participer à la finale locale de Cégeps en spectacle à Gaspé. Elles ont été grandement appréciées du public pour leurs deux interprétations en chant et musique.
- Après avoir remporté la finale locale de Sciences, on tourne! devant leurs collègues de classe, Nicolas Papineau et Benjamin Lavallée Bolduc ont accédé à la finale nationale qui se tenait au Cégep de Trois-Rivières.
- Le service de la vie étudiante a collaboré, avec les départements, à plusieurs activités de diffusion culturelle, dont la présentation du spectacle-conférence de Michel Faubert.
- Cette année encore, un gala visant à souligner la réussite et l'engagement des étudiants s'est tenu en mai. Soulignons, cette année, l'implication bénévole de deux enseignants, Christine Porlier et Michel Landry, pour la prise en charge de l'animation du gala.

- Le centre sportif contribue sans contredit à bonifier l'offre d'activités du service de la vie étudiante tout en permettant au personnel d'adopter de saines habitudes de vie. Grâce à un partenariat avec l'organisme Bouge pour que ça bouge!, le campus rend aussi accessible cette infrastructure à l'ensemble de la communauté de la Baie-des-Chaleurs.
- L'accès au Quai des arts, centre de productions et de diffusion culturel est aussi un atout important pour la réalisation des différents projets scolaires et parascolaires.
- Des représentants du campus ont poursuivi leur implication au comité Carleton-sur-Mer, ville étudiante, dont les travaux ont, entre autres, abouti à l'adoption par le conseil municipal d'une politique de ville étudiante.

Fait important à souligner, l'association étudiante du campus s'est affiliée à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), laquelle regroupe 22 associations étudiantes représentant plus de 65 000 étudiants.



Campus des Îles-de-la-Madeleine

Une année riche pour la vie étudiante au campus des Îles

La dernière année scolaire au campus des Îles a été marquée par de nouvelles initiatives dans la vie étudiante qui ont suscité l'engouement des élèves et qui ont favorisé le rayonnement du campus dans la communauté madelinienne.

C'est ainsi que le campus a tenu son premier *Rendez-vous santé* le 28 mai dernier. Plus de 200 personnes ont pris part à l'événement qui se composait d'un salon du plein air mais surtout d'une course à obstacles autour du campus. L'événement a attiré plus de 200 visiteurs qui ont pris part à cette grande fête du sport. Une belle occasion de concrétiser le virage du campus, amorcé il y a deux ans, dans le domaine du sport et des activités de plein air.

Par ailleurs, les projets à l'international du campus ont été encore une fois nombreux au cours de la dernière année. Une cohorte d'une douzaine d'élèves s'est rendue au Pérou pour mener de nombreux projets pédagogiques. Une autre délégation d'étudiants ont posé leurs valises en Grenade, dans le cadre d'un nouveau projet qui offre beaucoup de potentiel. Au calendrier de ce séjour : stages, visites d'universités et de collèges, visites d'entreprises, découverte d'un autre milieu insulaire. Les élèves de Sciences de la nature ont assisté à des cours dans un collège de la Grenade, où tout le monde a constaté de grandes similitudes avec nos programmes d'études au Québec. Le campus des Îles est donc en train de construire un partenariat intéressant avec la Grenade qui pourrait se prolonger dans les prochaines années.

Toujours du côté de la vie étudiante, notre jardin pédagogique a poursuivi ses activités pour une deuxième année. Des notions d'agriculture biologique sont intégrées dans nos programmes d'études. Le jardin offre beaucoup de rayonnement dans la communauté. Des élèves de l'éducation aux adultes de la commission scolaire ont participé au projet de même que des élèves du service de garde de l'école Saint-Pierre de Lavernière.

Belle visite en avril dernier : la présidente du Conseil du statut de la femme, Julie Miville-Dechêne était de passage au campus pour présenter une conférence sur le thème *Sexe, égalité et consentement* dans une cafétéria bondée, soulevant un très grand intérêt des étudiants. Le thème du consentement sexuel était d'ailleurs au cœur du *Rendez-vous des sciences humaines* du campus des Îles, qui en était à sa troisième édition.

Ces nombreuses activités illustrent le dynamisme de la vie étudiante du campus des îles et permettent de faire des liens avec nos actions du *Plan de la réussite*.



École des pêches et de l'aquaculture du Québec

Avec la participation de l'Association Étudiante, plusieurs activités étudiantes sont organisées à l'ÉPAQ tout au long de l'année scolaire :

- Activité d'accueil pour favoriser l'intégration de tous;
- Le spectacle de l'artiste Gilles Bélanger, l'homme rapaillé en chansons;
- Des activités avec le Club plein air;
- Patinage libre et hockey à l'aréna de Grande-Rivière lors des périodes de vie étudiante;
- Bouffe autour du monde et les journées de la diversité culturelle en Gaspésie;
- L'organisation de soirées diverses (5 à 7, tournoi de billard, soirée hockey, rétrogamin, Halloween, Noël, etc.);
- Ainsi que le gala méritas où est soulignée la réussite des étudiants finissants.

Campus de Gaspé

Les clubs entrepreneurs étudiants des campus de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine participent au Colloque de l'Association des clubs entrepreneurs étudiants du Québec

Ce sont 20 élèves membres des clubs entrepreneurs des campus de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine qui se sont rendus à Drummondville pour participer à la 23^{ème} édition de ce colloque. Au menu : conférences, ateliers, réseautage et bien évidemment du plaisir!

Il s'agissait d'une excellente occasion pour les deux clubs de se rencontrer et d'échanger, entre eux, mais aussi avec près de 700 jeunes venus de partout au Québec et ayant le même intérêt pour l'entrepreneuriat.

Une étudiante du Cégep de la Gaspésie et des Îles, campus de Gaspé, remporte le 3^{ème} prix du Concours intercollégial de poésie 2016

Marilou Leclerc Dufour, étudiante en Travail social au campus de Gaspé, remporte le 3^{ème} prix du concours de poésie associé au recueil intercollégial *Pour l'instant* du Collège Ahuntsic, avec son poème *Paradis décalqué*.

Le jury, nommé par la Fondation lavalloise des lettres (FLL), composé des poètes Aimée Dandois et Patrick Coppens ainsi que de l'écrivaine Claire Varin, a choisi les lauréats parmi quelque 120 participants en provenance de tous les collèges de la province. Le poème de Marilou Leclerc avait été le seul retenu par le jury local lors de la sélection qui a eu lieu l'automne dernier.

Une bourse de 250 \$ lui a été remise à l'occasion du lancement du recueil le 6 mai 2016.

Couleurs et émotions au Cabaret de Cégeps en spectacle du Cégep de la Gaspésie et des Îles, campus de Gaspé

C'est dans une ambiance feutrée, de style cabaret des années 30, que la finale locale de Cégep en spectacles a été présentée devant une salle comble au café étudiant du campus de Gaspé.

Onze numéros étaient en compétition, soit dix du campus de Gaspé et un du campus de Carleton-sur-Mer. Le spectacle offrait des numéros de disciplines variées telles que le chant, la musique, le théâtre, l'humour, la danse et l'art oratoire.

Le jury a finalement couronné Samantha Lessort, étudiante de deuxième année en Travail social au campus de Gaspé. Son numéro, un conte intitulé *Marmite Zistwar*, nous a transportés vers une culture où les proverbes et les croyances traversent les âges dans un numéro original et rafraîchissant, soit une adaptation d'un conte traditionnel de l'Île de la Réunion, son pays d'origine. En plus de remporter la *Bourse Desjardins* de 300 \$, la lauréate a défendu nos couleurs lors de la finale régionale de l'Est du Québec qui a eu lieu au Cégep de Sept-Îles, le 12 mars 2016.

Une participation inoubliable des étudiants du campus de Gaspé à l'Intercollégial de philosophie à Valleyfield

Pour la cinquième année consécutive, 23 étudiants et quatre enseignants du campus de Gaspé se sont rendus à Valleyfield les 1^{er}, 2 et 3 avril derniers afin de participer à l'Intercollégial de philosophie sous le thème du capitalisme.

Le groupe s'est engagé dans un véritable marathon intellectuel : en plus d'avoir eu l'occasion de discuter sur la route, ils ont assisté à une conférence d'ouverture, à des ateliers de lecture de textes, à un panel de spécialistes, à une pièce de théâtre, etc. Soulignons aussi leur participation à deux soirées amicales, lieux de rencontre où les discussions sur le capitalisme, ses racines et ses alternatives se sont continuées.

Quoique quelque peu éprouvante, cette fin de semaine a emballé les participants qui parlent déjà de l'édition de 2017.

Le Devoir publie la critique d'une étudiante du Cégep de la Gaspésie et des Îles

La critique du roman *Demoiselles-Cactus* de Clara B. Turcotte par Raphaëlle Benoît a été publiée dans le journal *Le Devoir* du 28 mai dernier.

<http://www.ledevoir.com/culture/livres/471854/les-collegiens-critiquent>

En effet, le texte de l'étudiante en Sciences de la nature a été sélectionné par le jury. Cette critique a été écrite dans le cadre du quatrième cours de littérature, lequel est offert au campus de Gaspé, dans une formule associée au Prix littéraire des collégiens. La quarantaine d'élèves du groupe ont lu les cinq œuvres en lice, et ce, sous la supervision de leur enseignante Annie Arsenault.

58 institutions collégiales ont participé à l'édition 2016 du PLC. Chaque collège peut soumettre cinq critiques, soit une pour chacun des livres à l'étude. Le texte de Raphaëlle Benoît est le troisième texte provenant d'un élève du Cégep de la Gaspésie et des Îles à être sélectionné par le jury. En effet, deux autres étudiants ont aussi eu cet honneur l'an dernier.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles concrétise son virage en développement durable

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est fier d'annoncer qu'il s'est doté de son premier plan d'action en développement durable qui présente des objectifs ambitieux afin de devenir un véritable cégep vert.

Une première étape importante a été franchie alors que toutes ses composantes, soit le campus de Gaspé, le campus des îles-de-la-Madeleine, le campus de Carleton-sur-Mer ainsi que l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec ont obtenu la certification d'« établissement vert Brundtland ».

« Nos objectifs en matière de développement durable étaient inscrits dans notre planification stratégique. Nous passons maintenant de la parole aux actes. Nous voulons devenir un exemple à suivre et donner un sens véritable à notre slogan des dernières années, "un cégep grandeur nature" », indique le directeur général, Yves Galipeau.

Au chapitre des actions, le plan d'action du Collège vise à atteindre une grande diversité d'objectifs :

- Animation par les comités verts Brundtland dans leur campus respectif pour identifier les mesures les plus porteuses en matière de développement durable et favoriser l'engagement des membres du personnel et des étudiants dans l'instauration d'actions concrètes.
- Transformation de la majorité des événements se déroulant dans les campus en des événements écoresponsables.
- Réduction de la consommation de papier dans toutes les composantes du Collège.
- Comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre dans les différentes composantes du Cégep dans le but d'identifier et de mener des mesures de réduction à la source.
- Intégration des valeurs du développement durable dans l'enseignement.

Ce premier plan d'action en développement durable s'échelonne sur trois ans et les actions se mettront graduellement en place d'ici 2018. « Le plus intéressant est de constater la motivation des membres du personnel et des étudiants qui prennent part aux actions dans chacun des comités verts Brundtland. C'est cet effort de conscientisation et de mobilisation qui va nous permettre de faire de notre établissement un cégep encore plus vert et durable », de conclure Serge Rochon, directeur du Campus des Îles-de-la-Madeleine et responsable du comité Cégep vert.

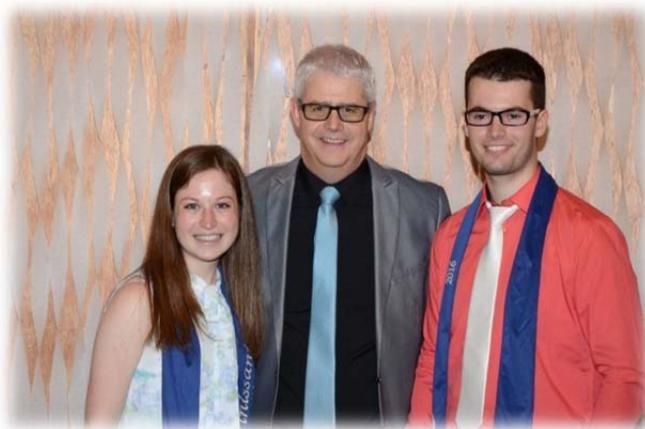


ÉTUDIANTS À L'HONNEUR

CAMPUS DES ILES-DE-LA-MADELEINE

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA
ANABEL CORMIER

MÉDAILLES DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR LA
JEUNESSE
EDITH TURBIDE ET MICKAEL CYR



CAMPUS DE GASPÉ

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA - **LUDOVIC LANDRY-DUCHARME**



CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA –
FLORENCE DESROCHERS

RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

Cette année encore, le collège reconnaît le travail de ses employés et souligne le départ à la retraite de ceux et celles qui ont consacré une grande part de leur vie active à la formation d'une relève compétente en région. En lien avec la *Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel*, des Fêtes de la reconnaissance ont eu lieu dans chacun des campus aux mois de mai et juin.

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

CAMPUS DE GASPÉ

15 ans

Annick Viel

20 ans

Claude Berger
Lise Chartrand
Nancy Aspirault

25 ans

Marie-Hélène Bergeron
Loris Briand
Louise Francoeur
Yvan Gagnon
Pierrette Samuel
Marc Veillet
Louis Bujold

30 ans

Marie-Berthe Bernier
Yvan Dupuis
Rose-Marie Joncas
Bruce Jones
Bertrand Leblanc
Robert Richard

Retraités

Judes Boulay
Hélène Bourget
Jacinthe Fournier

Gisèle Goulet
Charlotte Minville
Herman Porlier

Charles Bachelard
Anne Morin
Glenn Patterson



ÉCOLE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DU QUÉBEC

25 ans

Nadine Méthot
Michel Larrivée

Retraités

Pierre Bernard
Éric Dea
Mario Moreau
Michel Larrivée



CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER



25 ans

Daniel Labillois
Louis Bujold
Hélène Guillemette

30 ans

Lucie Leblanc

35 ans

Régis Leblanc

Retraités

Jean-Marie Thibeault
Bruno Corriveau
Suzie Sicotte

CAMPUS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

20 ans

Susan Rutledge

Retraités

Jacques Bélanger

Estelle Poirier

Murielle Miousse





Pour Groupe Collegia, Gaspésie/Les Îles, l'année 2015-2016 s'est déroulée sous le signe de la croissance.

- Plusieurs projets se sont concrétisés pour le service du développement et de la coopération internationale. Nous avons été présents au Maroc, Sénégal, Haïti et Grenades dans différents domaines dont la pêche et l'éducation. Nous avons également déployé notre expertise en formation à distance.
- Le Centre des Îles-de-la-Madeleine a accentué le déploiement de son offre de formation dans le domaine de la santé et sécurité en étant présent en Gaspésie et au Bas-St-Laurent. De son côté, le service aux entreprises des Îles en partenariat avec la commission scolaire des îles et Emploi-Québec a été particulièrement actif. Il a continué d'innover en offrant entre autres une formation de cuisine professionnelle qui a été très appréciée par les participants.
- Le bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences a poursuivi sa progression en continuant d'offrir un service à distance qui répond bien aux besoins de la clientèle. Pour diversifier ses avenues de développement, une entente a été signée avec Langues Canada. Celle-ci permettra à travers ce réseau, d'offrir les services de reconnaissance des acquis et des compétences à des étudiants étrangers qui souhaiteraient immigrer au Québec.
- Le centre de Carleton-sur-Mer est demeuré actif dans son offre de formation créditable afin de répondre aux besoins du marché du travail. À la demande de plusieurs employeurs, une cohorte de 12 étudiantes a débuté en mai 2016 la nouvelle version de l'attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance.
- L'année 15-16 pour le centre de Gaspé a été particulièrement intense. Outre ses programmes réguliers de formation créditable et ses services offerts aux entreprises, les membres de l'équipe ont été grandement impliqués dans l'implantation du campus de Montréal. Celui-ci représente un défi majeur tant par sa gestion à distance que par le volume d'activités qu'il génère : ce sont plus de 300 étudiants internationaux qui sont inscrits à Montréal.

La direction de Groupe Collegia Gaspésie/Les Îles est fière du travail et de l'implication de l'ensemble du personnel. Nous avons atteint nos objectifs mais surtout l'équipe a su démontrer toute son expertise en matière d'ingénierie de formation. Bravo!



SERVICE DE RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SRI)

Le Cégep a développé, au cours des dernières années, un service lié au développement de la recherche, soit le Service de Recherche et d'Innovation (SRI). Le SRI a pour mission de valoriser la recherche au collégial, de soutenir sa croissance et sa diffusion et de faciliter l'accès des enseignants, des professionnels, des techniciens et des étudiants du Collège aux activités de R & I. Le responsable du SRI agit comme facilitateur dans les dossiers de demande de subventions, comme coordonnateur des activités, comme répondant du collège pour tous les dossiers de recherche et à l'occasion comme initiateur de démarches en R & I. Un des mandats du responsable du SRI est de faciliter la coopération et la collaboration entre les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), les chercheurs, les enseignants et les étudiants.

L'année 2015-2016 a été une année de positionnement local et régional de l'activité recherche au Collège, à savoir :

- Soulignons d'abord la performance du cégep, suite au sondage effectué par le Research Infosource Inc. qui classe au 4^{ème} rang le cégep dans sa liste des 50 collèges canadiens et au 1^{er} rang des collèges québécois qui se démarquent au niveau de la recherche (*Canada's Top 50 Research Colleges 2015*);
- La collaboration du personnel du Collège aux activités de recherche dans nos CCTT s'est une fois de plus intensifiée au cours de l'année et les retombées en sont appréciables. Ce sont plus de 15 enseignants et 19 autres personnes qui ont été libérés à temps partiel pour travailler pour différents projets. Ce sont aussi plus de 450 étudiants qui ont participé à des activités d'information et de formation, à des travaux de recherche et à des stages rémunérés;
- Travaux de planification, par le comité organisateur, de la deuxième journée d'information et de discussion sur la recherche au collège, prévue en 2016-2017;
- Suivi d'une douzaine de projets existants et accompagnement des CCTT dans l'élaboration et le suivi d'une vingtaine de nouveaux projets de recherche;
- Participation du cégep à la gestion de ses CCTT par l'implication d'un membre de la direction aux conseils d'administration des organismes gestionnaires (Merinov, Technocentre et Ciradd);
- Tenue de trois rencontres du comité de suivi des CCTT relevant du conseil d'administration;
- Tenue de deux rencontres du comité institutionnel de la recherche et de l'innovation;
- Tenue de neuf rencontres des différents comités de coordination entre le cégep et ses CCTT;
- Tenue d'une rencontre du comité d'éthique de la recherche sur les humains;
- Tenue de deux rencontres du comité de protection des animaux;
- Accompagnement dans le processus de renouvellement du CCTT en pêche par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- Planification du remplacement du responsable du SRI en vue de son départ à la retraite.

Le SRI a aussi contribué au positionnement du centre UNEVOC, dont le cégep est promoteur, par les actions suivantes :

- Participation de deux représentants du Centre UNEVOC au premier Global Forum on Green Economy Learning tenu à Paris du 16 au 18 novembre. Ce forum était organisé par le Partenariat pour une action sur l'économie verte (PAGE), un regroupement de cinq agences des Nations Unies, et était soutenu par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Environ 100 personnes représentant une soixantaine d'institutions à travers le monde ont été invitées à participer au forum. Pierre-Luc Gagnon (CIRADD) et Daniel LaBillois (conseiller pédagogique) ont effectué des présentations sur des initiatives liées à l'éducation et à l'économie verte.
- Accueil, le 1^{er} juin, de Monsieur Shyamal Majumdar, directeur du Centre international d'UNESCO-UNEVOC et Madame Line Beauchamp, alors représentante du Québec au sein de la délégation du Canada à l'UNESCO, à Paris. Cette rencontre a été l'occasion de positionner les efforts du cégep dans une éventuelle démarche de reconnaissance de notre institution comme de centre d'expertise en développement durable. Ce centre, basé sur l'interdisciplinarité et la complémentarité de l'expertise de nos trois CCTT et le développement de la formation à distance et le leadership de Groupe Collegia en coopération internationale.

Faits saillants 2015-2016 pour les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) du Cégep

CCTT en pratiques sociales novatrices, géré par le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)

Acteur de première ligne en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le CIRADD œuvre dans le domaine des pratiques sociales en développement territorial durable et fait partie du réseau des 49 centres collégiaux au Québec. Il offre, depuis maintenant plus de 10 ans, des services de transfert via la recherche appliquée et l'assistance spécialisée répondant aux besoins des organismes, des entreprises et des collectivités. Les domaines d'intervention du centre sont orientés vers l'empowerment et de la mobilisation locale, le développement de modèles d'accompagnement et de soutien, le développement de l'initiation à la recherche et du renforcement des capacités régionales, des pratiques innovantes en développement rural, de l'adaptation des communautés aux changements et de l'analyse et la révision des modèles de développement.

L'année 2015-2016 aura permis au CIRADD de continuer sa croissance, entre autres par le développement de grands projets et l'embauche de deux nouvelles ressources permanentes. Malgré l'environnement toujours changeant, les besoins grandissants de ses partenaires et des communautés, et les ressources limitées de ceux-ci, le centre aura eu une année prolifique :

- Des projets porteurs dans la région (ex. : Analyse du transport collectif, portrait du logement et des réalités LGBT, analyse socio-économique d'infrastructure portuaire, inclusion sociale et lutte à la pauvreté – monologues «Prend ça pour du cash» / Autonomie alimentaire, Démarche de réflexion-action-participative dans l'élaboration d'un mode de gestion territorial), dans la province (ex. : Élaboration d'outils favorisant la régionalisation de l'immigration, Entrepreneuriat féminin autochtone) et à l'international (ex. : analyse du système éducatif à Haïti, implantation de formations basées sur le développement durable dans la Caraïbe);

- Une expertise en demande au sein de comités afin de valoriser le développement durable et favoriser son intégration adéquatement (ex. : Comité développement durable de la SADC – Baie-des-Chaleurs, Table de l'innovation – Réseau Québec Innove, Réseau Transtech, Conseil du pôle d'économie sociale GÎM, comité sectoriel ressources naturelles du TIESS, comité environnemental Ciment McInnis, Comité Parc de Miguasha);
- Des conférences ici (près de 8 en Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine en 2015-2016) et ailleurs (panel et conférence au congrès annuel de l'ACFAS à l'UQAM, au «PAGE 1st Global Forum» organisé par UNESCO-UNEVOC dans le cadre de la COP21 à Paris, «L'innovation en région» à l'ÉPAQ), ainsi que des missions faisant rayonner l'expertise d'ici (ex. : Mission Québec numérique Belgique-France);
- Des partenariats et des liens dans le but de créer des synergies au profit de la communauté collégiale et des milieux ruraux (entre autres : développement de liens avec le réseau UNESCO-UNEVOC, Réseau Québec Maritime, entente avec le CERMIM);
- Développement et renforcement de l'expertise en économie sociale, mobilisation et réflexion collective, évaluation de programme, développement social en milieu rural, développement de système d'innovation.

Ces nombreuses réalisations auront été orientées toujours et encore vers l'augmentation de l'innovation sociale en région et le renforcement des connaissances et compétences en milieu collégial. Les projets auront requis l'embauche de plus de 6 étudiants collégiaux, 1 étudiant universitaire, l'intégration dans des projets de 5 enseignants et professionnels du cégep, en plus de permettre la dispense d'ateliers en réflexion-action-participative en développement territorial.

Enfin, les efforts consentis au développement de l'expertise du centre et son rayonnement à travers la région et le monde auront permis l'obtention, pour une première fois, de fonds de recherche en provenance du Programme d'aide à la recherche et au transfert en innovation sociale ainsi que du Conseil canadien de la recherche en sciences humaines. Fort de ces réalisations, le centre redoublera d'efforts afin de déployer plus largement des actions de haut niveau afin d'augmenter l'utilisation de son expertise par la communauté collégiale de la région et le développement de projets porteurs répondant aux besoins des communautés et ainsi maintenir son statut de leader dans le domaine.



CCTT en énergie éolienne, géré par le TechnoCentre éolien

Le TechnoCentre éolien (TCE) est un centre d'expertise qui soutient le développement de l'industrie éolienne à travers des activités de recherche, d'aide technique, de transfert technologique et d'accompagnement aux entreprises. Il se spécialise dans le développement de solutions favorisant l'intégration des énergies renouvelables, l'optimisation de la performance des centrales éoliennes et le soutien à la croissance des PME de la filière éolienne.

Au cours de l'année 2015-2016, le TechnoCentre éolien a réalisé 48 projets en aide technique, recherche appliquée et en développement économique. Voici quelques faits saillants :

Dévoilement d'une étude sur les tarifs et les surplus d'électricité

Le TechnoCentre éolien a alimenté la réflexion entourant l'élaboration de la nouvelle politique énergétique 2016-2030 en commandant et en dévoilant les résultats d'une étude portant sur l'impact de la filière éolienne sur les tarifs d'électricité d'Hydro-Québec et sur l'état de la situation des surplus énergétiques au Québec.

Sélection par le Conseil national de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada d'un programme de recherche majeur sur l'intégration des énergies renouvelables

À l'issue d'un appel de projets hautement compétitif, l'équipe du TechnoCentre éolien a appris avec fierté que son programme de recherche de 4,6 millions portant sur une intégration intelligente des énergies renouvelables et des technologies de stockage dans les microréseaux a été accepté par différents bailleurs de fonds. Notre programme, développé avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles, impliquera deux autres centres de recherche et une quinzaine d'entreprises réparties sur le territoire québécois, ainsi qu'en Ontario et au Yukon.

Développement et validation d'un modèle de prévision du givre pour les parcs éoliens pour Ressources naturelles Canada

Ce projet réalisé a permis de mettre en valeur les compétences du TechnoCentre éolien dans le domaine de la météorologie appliqué au domaine éolien. L'équipe du TCE a analysé les données recueillies sur trois sites éoliens pendant les hivers 2014 et 2015 pour développer un modèle de prédiction de givre (modèle GLJM). Les résultats de l'expérimentation de ce nouveau modèle comparé avec un modèle commercial reconnu (WRF) ont démontré sa capacité à prévoir les épisodes de givre sur les parcs éoliens et les pertes de production qui y sont associées.

Réalisation d'un projet d'optimisation d'un contrôle d'éolienne en conditions givrantes en partenariat avec Senvion

Le mandat consistant à optimiser la fonction de contrôle des modèles d'éoliennes Senvion MM en conditions givrantes a véritablement pris son envol au cours de la dernière année. L'objectif de ce projet est de maximiser la production d'énergie, tout en assurant un risque minime sur l'intégrité structurale de l'éolienne et de ses composantes pour permettre, à terme, un plus grand taux de pénétration des énergies renouvelables.

Renouvellement d'une entente de financement de base avec Développement économique Canada pour les régions du Québec

Une nouvelle entente de financement sur trois ans et assortie d'une enveloppe de trois millions de dollars a été conclue entre le TechnoCentre éolien et Développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC). La confiance ainsi exprimée par le gouvernement fédéral nous permettra de pérenniser l'ensemble de nos activités.

10^{ème} Colloque de l'industrie éolienne québécoise

Le TechnoCentre éolien a tenu, à Matane, la 10^{ème} édition du Colloque de l'industrie éolienne québécoise marqué par la présentation du 5^{ème} Gala québécois de l'industrie éolienne. Plus de 250 participants ont pris part à ce rassemblement, témoignant ainsi de l'intérêt de la clientèle internationale à l'égard des expertises québécoises.

Enfin, au cours de la dernière année, sept étudiants du cégep ont effectués un stage au TCE, dont deux étudiants qui ont effectué un stage rémunéré. Deux autres étudiants en maintenance industrielle et en maintenance d'éoliennes ont été embauchés à temps partiel pendant la période estivale pour participer à l'entretien de nos équipements de recherche. Un professeur du cégep a été libéré à temps partiel pour travailler sur un projet financé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Photo : TechnoCentre éolien





Merinov est le plus important centre intégré de recherche et développement et de transfert technologique dans les domaines des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et de la valorisation des produits marins au Canada. L'équipe, composée de plus de 80 personnes, offre des solutions et des innovations technologiques permettant aux entreprises de mettre en marché des produits nouveaux ou améliorés, d'améliorer la performance des procédés et de stimuler la croissance. Le CCTT des pêches accomplit ce mandat en favorisant des retombées sur la formation collégiale et en réalisant ses activités en collaboration avec une trentaine de partenaires canadiens et internationaux.

En ce qui concerne les retombées sur la formation collégiale, c'est avec beaucoup de fierté que Merinov a pu accueillir sept étudiants de niveau collégial, dont quatre du Cégep de la Gaspésie et des Îles, dans le cadre de projets d'innovation liés aux priorités des PME du secteur.

Ce fut également une année prolifique en matière d'interventions auprès des entreprises. Parmi les différents projets de recherche appliquée, d'aide technique et de diffusion de l'information réalisés, il convient de souligner les interventions suivantes :

- Appui pour le développement de systèmes novateurs de viviers à homard;
- Transfert de stratégies pour assurer la santé et la sécurité de travailleurs à bord des homardiers, aux postes de manutention des lignes de casiers;
- Publication d'un manuel pour la récolte commerciale des macroalgues au Québec;
- Évaluation de stratégies pour éviter la prédation des moules d'élevage par les canards;
- Développement de bioenrobages pour améliorer la conservation de filets de poisson;
- Évaluation et accroissement du potentiel d'approvisionnement en naissain de moules;
- Recherche appliquée sur la culture, l'exploitation et la valorisation des macroalgues par l'entremise de la Chaire de recherche industrielle en valorisation des macroalgues marines et le programme OPTIMAL (filiale intégrée pour une exploitation industrielle des algues de culture);
- Développement d'un chalut multiniveaux afin d'optimiser le chalut conventionnel de pêche à la crevette.

Encore cette année, Merinov a eu l'occasion de faire rayonner son CCTT des pêches à l'international. À cet effet, il est opportun de mentionner la participation à une mission de promotion de la Stratégie maritime du Québec qui s'est déroulée du 20 au 25 septembre 2015 aux Pays-Bas et en Belgique en compagnie du ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la Stratégie maritime, M. Jean D'Amour, et du secrétaire général associé chargé du Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime, M. Georges Farrah. Plusieurs possibilités de collaboration sont rapidement apparues lors des différentes rencontres, notamment dans les domaines de l'innovation liés à l'économie bleue. Découlant de cette mission, une entente de partenariat sera d'ailleurs mise en œuvre en 2016-2017 avec un centre d'expertise de classe mondiale localisé en Bretagne et spécialisé en valorisation de la biomasse aquatique.

Nos CCTT en chiffres

Merinov-CCTT des pêches

TechnoCentre éolien-CCTT en énergie éolienne

CIRADD-CCTT PSN

	2014-2015	2015-2016
Personnel		
Personnel scientifique	44	53
Personnel technique	59	62
Personnel administratif	51	42
Total	154	157
Personnel selon niveau étude		
BAC	16	12
Maitrise	22	31
Doctorat	6	10
Total	44	53
Personnel collégial dégagé		
Enseignant	15	10
Autre personnel	19	8
Total	34	18
Étudiants collégiaux rejoins par act. CCTT		
Ayant participé à des travaux CCTT	20	33
Activités d'information et formation	427	605
Stagiaires	11	15
Total	458	653
Clientèle		
Petite entreprise	86	95
Grande entreprise	34	48
Secteur public	50	64
Autres (OBNL, asso, etc.)	65	69
Total	235	276
Activités (projets)		
Projets de recherche appliquée	88	100
Projets d'aide technique	54	85
Activités de formation	5	4
Activités de diffusion d'information	44	52
Autres activités	68	73
Total	259	314
Retombées socioéconomiques		
Emplois directs créés par les activités CCTT	227	62
Partenariats avec d'autres acteurs de l'innovation sociale	8	8
Entreprises dérivées créées act. CCTT	0	2
Milieus utilisateurs ayant adopté une innovation sociale	4	13
Brevets, droits d'auteurs, etc.	1	6
Produits développés	21	17
Autres retombées	30	69

	2014-2015	2015-2016
Indicateurs financiers		
Revenus provenant secteur privé ou OBNL	1 460 088 \$	1 918 021 \$
Revenus provenant secteurs public ou municipal	1 379 415 \$	1 859 868 \$
Revenus provenant gouvernement Québec	2 022 226 \$	2 758 235 \$
Revenus provenant gouvernement du Canada	2 048 845 \$	2 336 836 \$
Autres revenus	3 349 078 \$	1 078 315 \$
Total	8 210 807 \$	9 951 275 \$

N.B. Les chiffres présentés ne sont reliés qu'aux activités CCTT dans l'organisme gestionnaire.





Une année axée sur le développement et la consolidation pour la Fondation Cornélius-Brotherton

L'année 2015-2016 a vu le fonds de dotation de la Fondation Cornélius-Brotherton, créé suite à la campagne majeure de financement de 2007-2012, totaliser 630 291 \$. Rappelons que ce sont les intérêts annuels de ce fonds inaliénable, additionnés à la portion non-capitalisable des revenus et aux nouveaux dons, qui permettent à notre organisme de s'acquitter annuellement de ses obligations.

Fidèle à son habitude, la Fondation a débuté l'année scolaire 2015-2016 par l'attribution de bourses d'entrée destinées aux nouveaux étudiants. Ce sont donc 14 finissants du secondaire nouvellement admis dans l'un des 4 campus de l'établissement, qui ont reçu chacun une bourse d'entrée de 500 \$ dont 11 spécifiquement pour le volet «bienvenue». La bourse d'«immersion anglaise» a été attribuée à Youri Gauthier du programme Adventure Tourism du campus de Gaspé et celle d'«immersion française» a quant à elle été gagnée par Chesley Court du programme de Foresterie. Après analyse, la candidature de Junlian Leblanc, étudiante en Sciences de la nature au campus de Carleton, a séduit le jury de sorte que son implication dans son milieu a été récompensée par une bourse de « leadership ».

Voici un tableau des récipiendaires dans chacune des catégories :

Type de bourse	Réциpiendaire	Polyvalente d'origine	Campus d'études
Bienvenue	Tracy Servant	Gabriel-Le Courtois, Ste Anne-des-Monts	Campus de Gaspé Franco.
	Claudia Clavet-Minville	Esdras-Minville, Grande Vallée	Campus de Gaspé Franco.
	Alexandre Cotton	Antoine-Roy, Rivière-au-renard	Campus de Gaspé Franco.
	Émilie Fortin-Lapointe	C.E. Pouliot de Gaspé	Campus de Gaspé Franco.
	Kaylish Henry	Gaspé Polyvalent	Gaspé Campus (english sector)
	Marie-Soleil Dea	Du Littoral Grande Rivière	ÉPAQ Grande Rivière
	Alex Clément	Mgr Sévigny, Chandler	Campus de Gaspé Franco.
	Hugo Roy	Polyvalente de Paspébiac	Campus de Carleton-sur-Mer
	Philippe Cyr	Antoine-Bernard de Carleton	Campus de Carleton-sur-Mer
	Jennifer Dumaresq	CÉA L'Envol de Rivière-au-Renard	Campus de Gaspé Franco.
Chrissy Larocque	CÉA La Ramille de Grande Rivière	ÉPAQ Grande Rivière	
Immersion Anglaise	Youri Gauthier	Éduc. Internationale, Mont St Hilaire	Gaspé Campus (english sector)
Immersion Française	Chesley Court	Intermediate school, Escuminac	Campus de Gaspé Franco.
Leadership	Junlian Leblanc	Antoine-Bernard de Carleton	Campus de Carleton-sur-Mer



Réceptiendaires de l'ÉPAQ



Réceptiendaires du campus de Gaspé

Réceptiendaires du campus de Carleton-sur-Mer



À la suite à la conclusion d'un partenariat spécifique avec Hydro-Québec visant à promouvoir les inscriptions dans certains programmes de formation technique ciblés, la Fondation a salué le choix de 10 étudiants admis au programme de Techniques de l'informatique en offrant à chacun d'eux une bourse « techno » de 500 \$.

Campus de Gaspé



Campus des Îles



Campus des Îles

De plus, ce même partenariat nous a également permis de tenir, pour une deuxième année consécutive, des ateliers visant à sensibiliser les jeunes aux domaines d'études scientifiques et techniques. Le 'Centre des sciences de la Gaspésie' fut mandaté pour la réalisation de ces ateliers dans les campus.



Répondant à un appel de projets lancé en début d'automne, les membres du personnel du Cégep de la Gaspésie et des Îles ont encore une fois séduit les représentants du comité d'analyse par la qualité, la variété et le dynamisme de leurs propositions.

Ainsi, désireuse de contribuer à diversifier l'offre d'activités éducatives, sportives et culturelles et de dynamiser le quotidien des étudiants des 4 campus, la Fondation a injecté, pour l'année scolaire 2015-2016, un total de 15 000 \$ afin de soutenir financièrement la réalisation de 24 projets répartis comme suit :

- Campus de Gaspé : 5 450 \$ pour 10 projets
- ÉPAQ 1 110 \$ pour 1 projet
- Campus de Carleton-sur-Mer : 4 000 \$ pour 9 projets
- Campus des Îles-de-la-Madeleine : 4 450 \$ pour 4 projets

Comme à chaque année, le printemps nous amène la fin de l'année scolaire, l'aboutissement des efforts des étudiants et, bien-sûr, la tenue du gala du mérite scolaire dans chaque campus. En mai 2016, la Fondation s'est encore une fois fait généreuse en offrant cinq bourses de 500 \$; chacune soulignant l'amélioration du rendement scolaire d'un étudiant. Se sont ajoutées à cela deux bourses de 500 \$ pour l'immersion linguistique et une de 500 \$ en collaboration avec Pesca Environnement.

Les récipiendaires des bourses dans chaque catégorie :

Immersion française à Gaspé : **Eunice Ngifor Akwote;**

Immersion anglaise à Gaspé : **Camille Godue-Couture.**

Bourse Pesca à Carleton : **Delphine Caissy**

Amélioration du rendement scolaire :

Gaspé francophone : **Véronique Lévesque;**

Gaspé anglophone : **Russell Montague-Dumkley;**

ÉPAQ : **Alex Vachon-Dégare et Réjean Larocque**

Carleton : **Sophie Cormier-Tremblay**

Îles de la Madeleine : **Jana Deraspe**

Notre organisme a également pour mission d'aider les élèves en difficulté. C'est dans ce contexte qu'une aide financière de 750 \$ a été versée à des étudiants qui faisaient face à des difficultés pouvant compromettre temporairement la réussite de leurs études.

L'année **2015-2016** aura donc vu la Fondation investir **33 250 \$** en bourses et autres projets au bénéfice exclusif des étudiants et des programmes d'études du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

À ce jour, la Fondation a retourné à la communauté collégiale la somme de **444 750 \$** témoignant de façon éloquente de son intention de contribuer le plus largement possible à l'avancement de l'institution et confirmant son rôle de partenaire dans la réussite de sa mission éducative.

Maryse Dufresne
Directrice de la Fondation

SERVICES FINANCIERS



Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2016

Fonds de fonctionnement



	2016	2015
	\$	\$
Revenus		
Enseignement régulier ¹	25 172 674	26 822 762
Formation continue ²	6 919 994	3 797 348
Services auxiliaires	1 627 655	1 562 012
Total	33 720 323	32 182 122
Charges		
Salaires et avantages sociaux – Enseignants ³	14 641 557	15 215 188
Salaires et avantages sociaux – Autres personnels ³	9 918 188	10 532 247
Autres charges	8 685 162	6 796 979
Total	33 244 907	32 544 414
Excédent des revenus sur les charges	475 416	(362 292)
Évolution du solde de fonds		
Solde de fonds au début de l'exercice ⁴	(403 288)	76 342
Excédent des revenus (charges)	475 416	(362 292)
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations	(49 291)	(117 338)
Autres		
Total	426 125	(479 630)
Solde de fonds à la fin de l'exercice ⁵	22 837	(403 288)
Solde de fonds affecté à des projets ⁶		--
Solde de fonds non affecté à des projets ⁶		--

Les informations sont tirées de l'Annexe 2 « Résultats détaillés par centre de responsabilité » et du Tableau F1 « Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité » du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des Centres collégiaux de transfert de technologie.
2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.
3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.
4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.
5. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds au 30 juin de l'année (non-redressés).
6. Ces montants sont présentés aux lignes 39 et 41 de l'onglet « Situation financière » du rapport financier annuel 2014-2015.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

Approuvé par le conseil d'administration le 5 décembre 1997

Aucun manquement au code d'éthique et de déontologie du Cégep de la Gaspésie et des Îles n'a été signalé en 2015-2016.

Voici le code d'éthique de notre Cégep.

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 et 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 et la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Dispositions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- * administrateur : membre du conseil d'administration du collège;
- * administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- * code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- * collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de la Gaspésie et des Îles;
- * intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- * d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège et de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- * respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du collège;
- * éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- * agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- * ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du collège;
- * ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- * ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- * ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- * n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- * se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- * ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- * ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie.

Ce dernier est chargé :

- * d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du code.
- * de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- * de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- * de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code entre en vigueur le 1er janvier 1998.



RÈGLES RELATIVES À LA DIVULGATION ET À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS ET D'INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE *A+

1. Objet

Les règles du présent titre ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

2. L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration

En principe ont un caractère public les documents suivants :

- * le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- * le procès-verbal, une fois adopté par le conseil d'administration;
- * et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à une question traitée par le conseil d'administration.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut exceptionnellement déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès, sauf pour un administrateur :

- * lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public;
- * lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles dans les meilleurs délais, sur demande et moyennant paiement des coûts de production.

3. L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsqu'exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

4. La divulgation des décisions du conseil d'administration

Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

5. Le caractère des délibérations du conseil d'administration

Les délibérations du conseil d'administration ont un caractère privé.

En conséquence, ne peuvent assister aux séances du conseil d'administration que les administrateurs et les personnes que le conseil d'administration invite.

Toutefois, même si le caractère privé des délibérations du conseil d'administration assujettit le membre à une obligation de discrétion, celle-ci ne l'empêche pas, après adoption du procès-verbal, de faire état à l'extérieur du conseil d'administration, de son opinion, de son intervention et de son vote le cas échéant sur toute question ayant fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration et lorsque consignés à sa demande dans le procès-verbal, de son intervention et du sens de son vote, sauf le cas d'un huis clos décrété par le conseil d'administration pour des motifs d'intérêt public ou d'une interdiction résultant de la Loi.

Suivant la présente règle, le membre est tenu de respecter le caractère confidentiel de l'opinion, de l'intervention et du sens du vote de tout autre membre du conseil d'administration.

ANNEXE *B+

En matière d'éthique et de déontologie, les administrateurs membres du personnel du Collège sont également régis par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. De plus, le directeur général et le directeur des études sont également régis par l'article 20.1 de cette loi. Ces dispositions législatives se lisent comme suit :

12 ...

En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le deuxième alinéa s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

20.1 Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du collègue. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

A) Article 12

En vertu des deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement, un administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts lorsqu'il s'agit de voter sur toute question portant sur les points suivants :

- * son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail;
- * le lien d'emploi, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail de la catégorie d'employés à laquelle il appartient;
- * la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. Cependant, le directeur général peut toujours voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

Dans ces cas, l'administrateur membre du personnel doit :

- * s'abstenir de voter;
- * après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la salle du conseil pendant la durée des délibérations et du vote.

Par ailleurs, le législateur n'ayant pas répété l'expression *lien d'emploi+ au dernier alinéa de l'article 12, les administrateurs membres du personnel peuvent voter sur toute question concernant le lien d'emploi d'un membre du personnel d'une autre catégorie d'employés.

Enfin, pour les fins d'application de l'article 12, les expressions suivantes signifient :

* lien d'emploi : toute question relative à l'engagement, la nomination, le congédiement, le licenciement ainsi que le renouvellement ou la résiliation de mandat.

* catégorie d'employés : les employés de soutien, les professionnels, les enseignants, les cadres et les hors cadres constituent les cinq catégories d'employés du réseau d'enseignement collégial.

* condition de travail : tout ce qui est en rapport avec le contrat de travail, tout ce qui touche l'emploi et tout ce qui encadre la prestation de service. Les conditions de travail sont un ensemble de faits et circonstances qui se rapportent à la prestation de travail, qui l'entourent ou l'accompagnent et qui affectent le contrat de travail entre l'employeur et l'employé.

B) Article 20

Les règles énoncées à l'article 20.1 sont plus exigeantes que celles applicables aux autres administrateurs. Ces derniers, en vertu du premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, peuvent continuer à siéger au conseil s'ils ont un intérêt dans une entreprise faisant affaires avec le Collège pourvu que, lors de la décision du conseil concernant cette entreprise, ils aient dénoncé leur intérêt et qu'ils se soient retirés de la séance du conseil lors des délibérations et du vote et qu'en aucun temps ils aient tenté d'influencer la décision du conseil. Dans le cas du directeur général et du directeur des études, la situation est différente. Si le Collège a conclu un contrat avec une entreprise dans laquelle ils ont un intérêt, ils peuvent être déchus de leurs fonctions au Collège et ce, même s'ils n'ont pas participé à la prise de décision ou tenté d'influencer cette décision. La loi prévoit cependant une exception pour ces hors-cadre. La déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, à la condition qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

ANNEXE *C+

Le premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel édicte :

12. Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du collègue doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Cet article s'applique à tous les membres du conseil d'administration à l'exclusion du directeur général et du directeur des études. Quant à ces derniers, ils sont régis par l'article 20.1 et par les deuxième et troisième alinéas de l'article 12 de la Loi sur les collèges.

Ce premier paragraphe de l'article 12 vient réitérer le principe à l'effet qu'un membre du conseil doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts. Lorsque le collègue doit prendre une décision, *les intérêts directs ou indirects+ de l'administrateur dans une entreprise ne doivent pas entrer en conflit avec les intérêts du collègue. Le terme entreprise n'est pas défini à la Loi. Par ailleurs, le Code civil du Québec nous en donne, à son article 1525, une définition :

*Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation ou dans la prestation de services.

Cette disposition législative ne fait aucune distinction entre les différentes formes juridiques que peut prendre une entreprise. Elle exige uniquement que l'entreprise poursuive *une activité économique organisée à caractère commercial ou non+. Par conséquent, il peut s'agir d'une corporation publique ou privée, d'une compagnie à but lucratif ou sans but lucratif, d'une société civile ou commerciale, d'un artisan ou d'un travailleur autonome.

L'article 12 de la loi fait obligation au membre du conseil, à l'exception du directeur général et du directeur des études, de dénoncer par écrit au directeur général le conflit d'intérêts, sous peine de déchéance de sa charge. De plus, ce membre du conseil ne peut voter et doit se retirer de la séance du conseil pour la durée des délibérations et du vote. Le membre du conseil devra donc se retirer de la salle où le conseil siège jusqu'à ce que ce dernier ait pris sa décision.

En outre, le membre du conseil qui est en situation de conflit d'intérêts ne peut, en aucun temps, et non uniquement lors des réunions du conseil, tenter d'influencer la décision du conseil concernant l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Le membre du conseil qui omet de dénoncer son intérêt et qui participe au vote ou encore qui dénonce son intérêt mais qui tente d'influencer la décision du conseil ou ne se retire pas de la séance du conseil pour la durée des délibérations, pourrait être déchu de sa charge d'administrateur. Par ailleurs, un collègue peut toujours octroyer un contrat à une entreprise dans laquelle un membre du conseil a un intérêt.

Cet administrateur ne pourra alors être déchu de sa charge s'il a dénoncé cet intérêt, s'est abstenu de participer aux délibérations et au vote et n'a pas tenté d'influencer le conseil.



Cégep de la Gaspésie et des Îles

www.twitter.com/cegepgim

www.facebook.com/cegep.gaspesie.iles

www.cegepgim.ca